



1

CONSULTATION PRÉBUDGÉTAIRE 2026 - VILLE DE MONTRÉAL

16 mai 2025

ASIM
NOTRE EXPERTISE
AU SERVICE DE MONTRÉAL



Association
des Scientifiques et
Ingénieurs de Montréal



Association
des Scientifiques et
Ingénieurs de Montréal

Qui sommes-nous ?

- L'ASIM regroupe plus de 600 membres dont **565 ingénieurs**
- L'ASIM agit activement pour façonner l'avenir de Montréal
- L'expertise des membres de l'ASIM est au service de Montréal

CONTEXTE BUDGÉTAIRE 2025 – DONNÉES CLÉS

Le service de la dette représente à lui seul :

- **1 183,9 M\$, soit 16,3 %** des dépenses totales prévues au budget.
- Pour un budget global de 7 276,1 M\$.

La rémunération globale des effectifs de la Ville :

- 38,3 % des dépenses de fonctionnement en 2025.
- En baisse par rapport à 40,9 % en 2021.

3



AGIR FACE AUX FIRMES EXTERNES

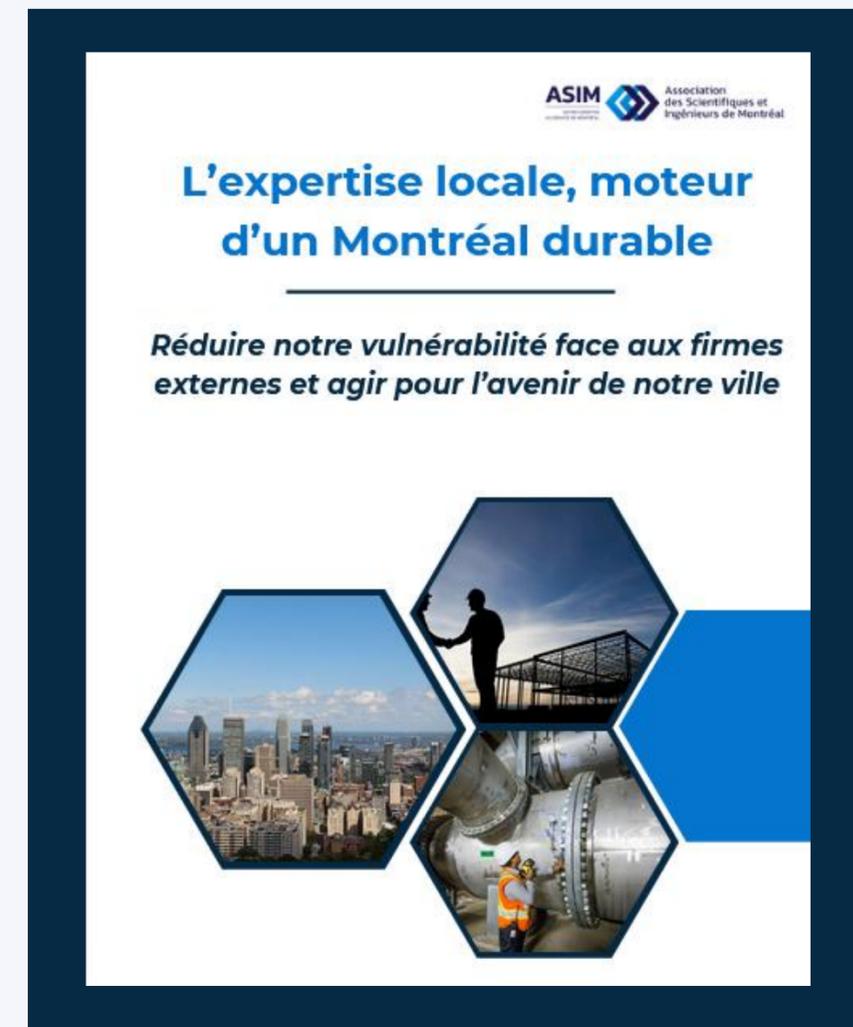
RÉDUIRE LE SERVICE DE LA DETTE

À titre d'exemples :

- En réduisant la dépendance aux firmes externes
- En investissant dans l'expertise interne
- En appliquant les recommandations du rapport : [L'expertise locale, moteur d'un Montréal durable](#)

Les retombées de ses actions auront une incidence directe sur les finances de la Ville et sur le financement de la dette

Une diminution de seulement 1% de la dette peut générer des économies importantes pour la ville



CE RAPPORT SUGGÈRE TROIS VOILETS D'INTERVENTION

- **Contrôler et surveiller les coûts** engendrés par le recours aux firmes externes;
- **Développer et préserver l'expertise interne** pour améliorer la qualité des projets;
- **Uniformiser les processus** et favoriser le partage de bonnes pratiques.

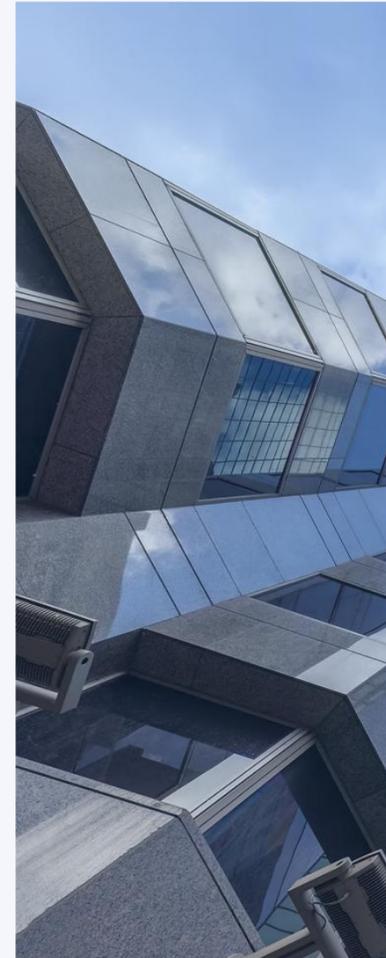




EXEMPLES CONCRETS DE RECOMMANDATIONS

Surveillance accrue des mandats externes

- Créer une équipe indépendante dédiée au contrôle des firmes externes : audits, vérifications aléatoires, application des pénalités, diffusion des procédures.
- Mettre en place un protocole de pénalités contractuelles mieux défini, clair, uniforme, et appliqué dans tous les services.





SUITE DES RECOMMANDATIONS

Reconstruire l'expertise à l'interne

- Affecter un ingénieur ou scientifique interne à chaque projet majeur pour assurer la coordination et le respect des normes.
- Définir les champs d'expertise critiques et offrir des formations continues pour renforcer les compétences internes.
- Prioriser l'exécution interne des projets récurrents pour consolider les acquis et diminuer la dépendance externe.

7





SUITE DES RECOMMANDATIONS

Optimiser les outils et les comparatifs

- Développer des outils permettant de comparer les coûts/délais des projets à l'interne vis à l'externe.
- Créer un registre des expertises internes (en collaboration avec l'ASIM) pour mieux mobiliser les ressources disponibles.
- Fournir les outils numériques nécessaires au suivi rigoureux des heures facturées par les firmes externes.

8





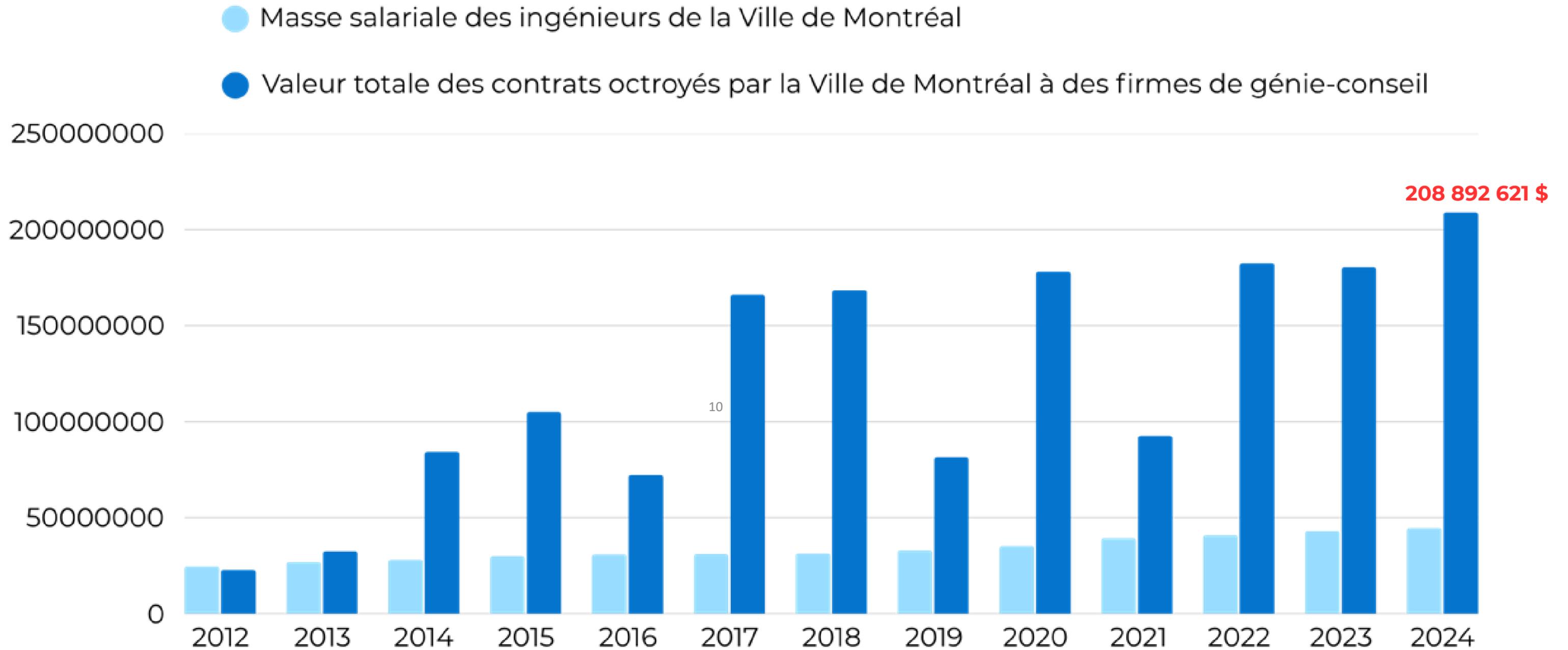
DES SIGNAUX D'ALERTE

- Explosion des coûts des ententes-cadres.
- Surveillance fragmentaire et insuffisante.
- Perte progressive de l'expertise municipale.
- Absence d'uniformité dans l'application des⁹ mesures correctives.
- ETC.



EXPLOSION DU RECOURS AUX FIRMES DE GÉNIE-CONSEIL

(Investissement dans le réseau d'infrastructures routiers, service de l'eau et urbanisme mobilité)



LA DOTATION A SERVI EN MAJORITÉ

POUR CRÉER DES INGÉNIEURS QUI GÈRENT DES SERVICES PROFESSIONNELS PRIVÉS



Effectifs 2017

475 ingénieurs.es

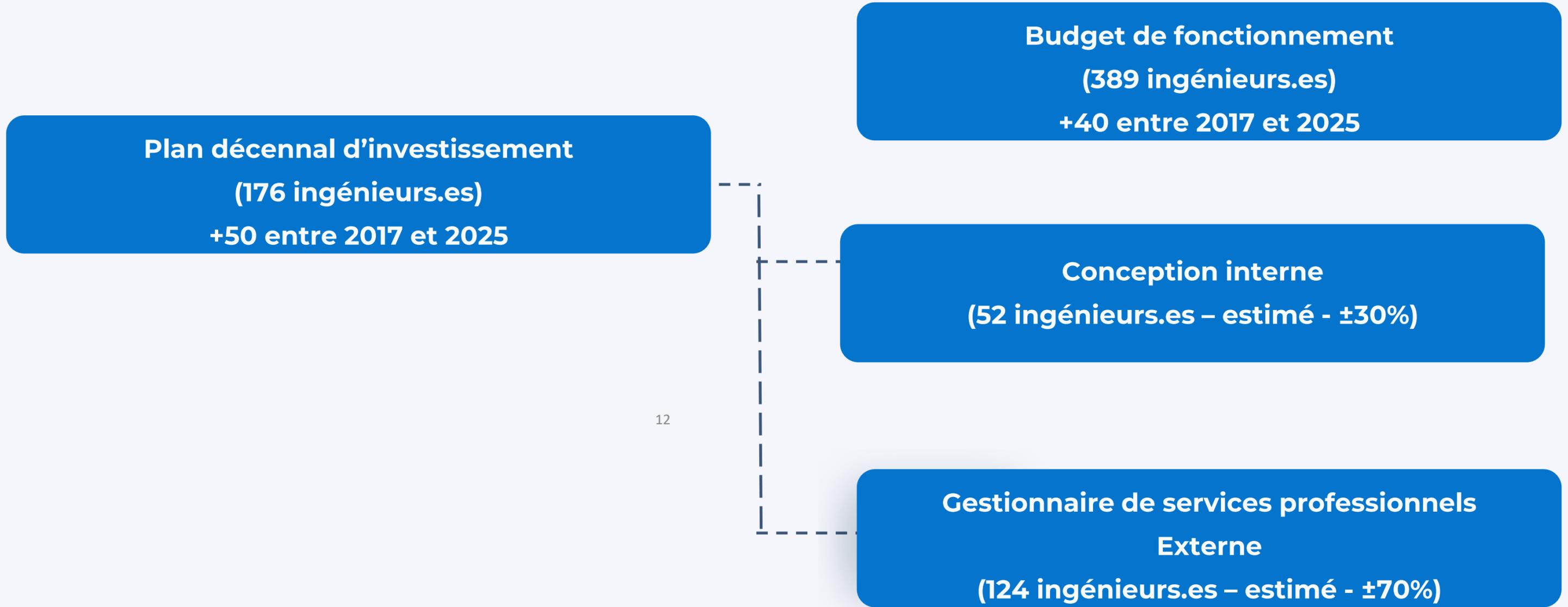
11

Effectifs 2025

565 ingénieurs.es

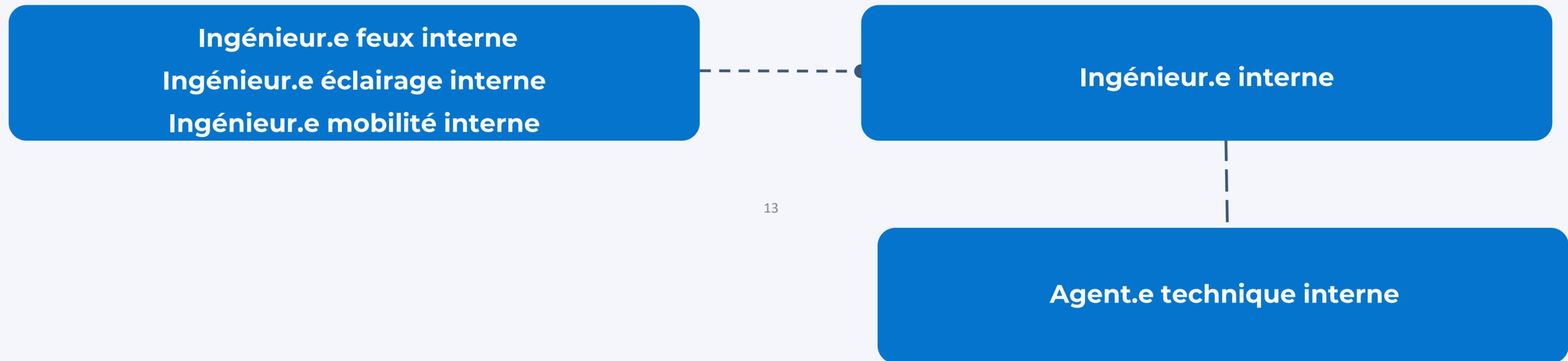


RÉPARTITION DES EFFECTIFS – INGÉNIEURS.ES



CONCEPTION DES TRAVAUX À L'INTERNE

MODÈLE D'AFFAIRE – VILLE DE MONTRÉAL

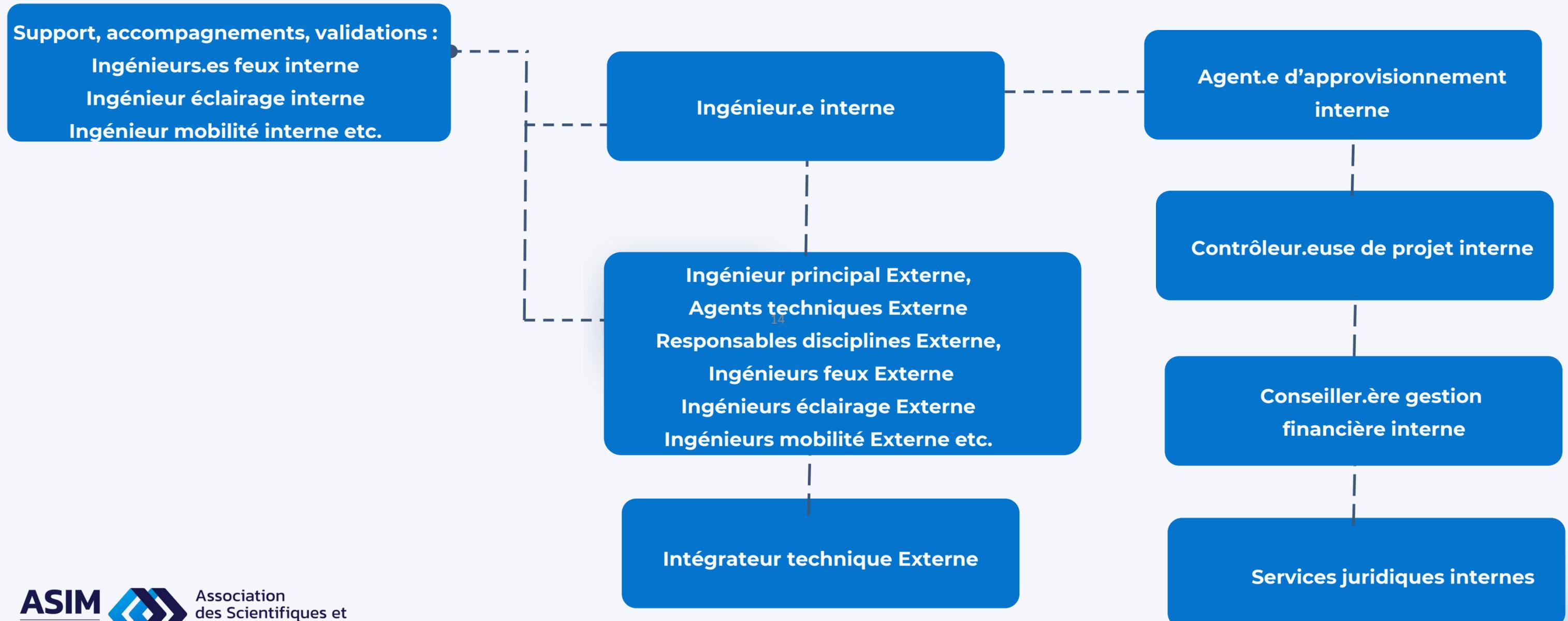


13



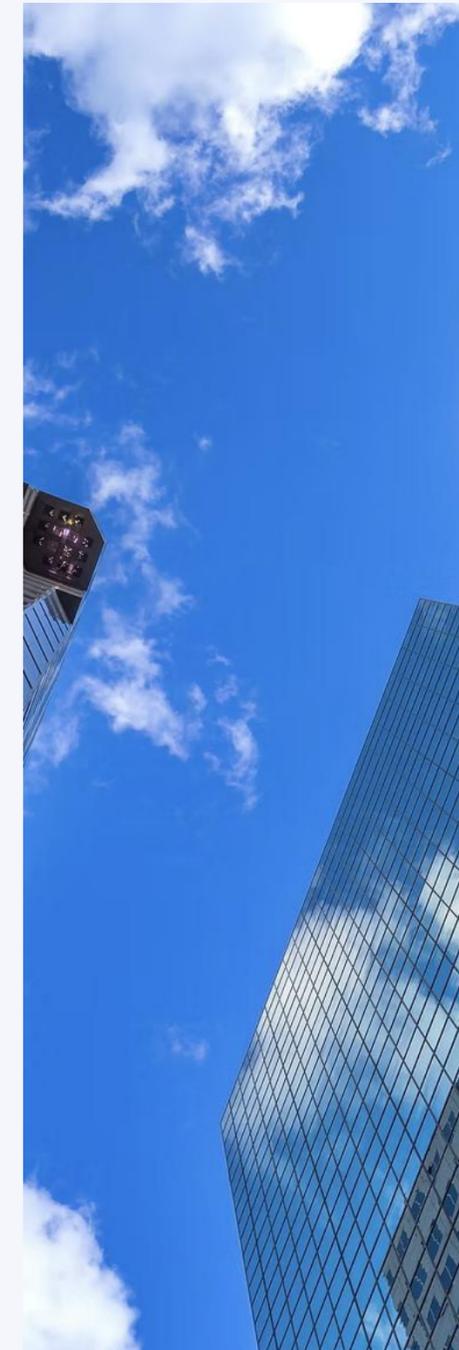
SERVICES PROFESSIONNELS EXTERNES POUR LA CONCEPTION DES TRAVAUX

MODÈLE D'AFFAIRE – VILLE DE MONTRÉAL



LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX

- La Ville de Montréal a tout à gagner à effectuer **elle-même la surveillance des travaux** confiée actuellement dans une trop forte proportion aux firmes externes !
- Ce simple changement de modèle d'affaire est susceptible de générer une économie de **plus de 50% des coûts.**





PROPOSITIONS DE L'ASIM

- L'ASIM propose la création d'un groupe de travail dès maintenant, en concertation avec les directions concernées, pour planifier la mise en œuvre progressive de ces mesures.
- Ces recommandations répondent à l'exigence du cadre budgétaire 2026 : toute¹⁶ mesure ayant un coût doit être accompagnée d'une source de financement ou d'une réallocation. C'est le cas ici.

